

POURQUOI MANGE-T-ON CERTAINS ANIMAUX ET PAS D'AUTRES ?

Jean-Pierre Digard

Réflexions sur le statut relatif des animaux domestiques

Les communications précédentes l'ont montré : dans toutes les sociétés, on peut manger *des* animaux, à condition toutefois de *ne pas* manger *indistinctement de tous* les animaux. Pourquoi cette distinction ? Comment sont choisis les animaux que l'on mange et ceux que l'on ne mange pas ? Telles sont les questions auxquelles cette communication voudrait s'efforcer de répondre, en examinant un cas parmi d'autres : celui de la civilisation occidentale moderne. Cette civilisation est d'autant plus intéressante pour notre démonstration que la religion chrétienne, qui y domine, n'impose aucun interdit alimentaire, à la différence de ses homologues juive et musulmane. A ce propos, remarquons au passage qu'il ne suffit pas d'établir la liste des interdits religieux ; encore faut-il en découvrir la logique, ce qui, me semble-t-il, n'a pas été fait jusqu'à présent.

Avant d'être — si toutefois elle l'est — sacrifice ou métaphore d'une domination, la consommation de chair animale, dans sa matérialité, se présente d'abord à l'observateur comme une action humaine sur des animaux, dans un contexte socio-culturel particulier. Contrairement à une opinion très répandue de nos jours dans le public qui croit ou aimerait voir partout la Nature, les relations aux animaux sont éminemment culturelles, c'est-à-dire qu'elles varient d'une époque à une autre et d'un endroit à un autre. Chaque société investit en effet dans ses relations avec les animaux un ensemble particulier de techniques (élevage, dressage, utilisation, etc.), de représentations, de croyances relatives aux animaux, voire de sentiments envers eux (attachement, respect, compassion, mépris, répulsion, peur...). Cet ensemble constitue le « système domesticatoire » propre à telle ou telle

société, à telle ou telle période de son histoire (Digard, 1990, p. 176-179). Comme l'indique le mot *système*, les éléments qui le composent ne sont intelligibles que s'ils sont considérés ensemble; isolés les uns des autres, ils apparaissent vides de sens.

DES RELATIONS HIÉRARCHISÉES

La caractéristique majeure du système domesticaire occidental moderne est que tous les animaux n'y sont pas utilisés et traités de manière uniforme et qu'ils ne se voient pas accorder le même statut (Digard, 1999).

L'un des aspects les plus visibles de notre société est la place qu'y occupent les animaux de compagnie, par leur nombre (plus de 45 millions, dont 8,4 millions de chats et 7,9 millions de chiens, répartis dans 52 % des foyers), et par leur statut familial, proche de celui des enfants. *Le caractère commun à tous ces animaux est de ne servir à rien d'autre qu'à la compagnie de leurs maîtres*: les chiens de garde, de berger ou de chasse ne sont pas des animaux de compagnie; le chat, ci-devant prédateur du rat noir (*Rattus rattus*), n'est devenu animal de compagnie qu'au XVIII^e siècle, à l'arrivée du surmulot (*Rattus norvegicus*) contre lequel il s'est révélé inefficace. En retour, les animaux de compagnie ont droit à tous les égards, et rien n'est de trop beau pour eux (ils représentent dans le budget des familles un poste équivalent à celui des transports en commun et génèrent un chiffre d'affaires de plus de 3,5 milliards d'euros par an).

A l'inverse, les animaux de rente (20 millions de bovins, 15 millions de porcs, 10 millions d'ovins et de caprins, 300 millions de volailles et de lapins) que nous élevons aujourd'hui presque à seule fin de les tuer pour les manger, sont de plus en plus produits en batterie et abattus à la chaîne, découpés et conditionnés de

manière à aboutir dans nos assiettes sous des formes (steaks, charcuterie...) et même sous des mots qui éloignent le souvenir des animaux vivants (cf. les distinctions de l'anglais entre *pork* et *pig*, *mutton* et *sheep*, *beef* et *ox*, ainsi que le vocabulaire français de la boucherie: aloyau pour le rein, macreuse pour l'épaule, bavette pour le flanc, gigot, jambon ou tranche pour la cuisse, etc.) (cf. Elias, 1973, p. 167-173; Vialles, 1988; Dalla Bernardina, 2006, p. 147-152).

Il faut, pour être complet, ajouter au tableau la faune «sauvage», qui occupe une position symétrique et inverse de celle des animaux de compagnie: symétrique parce que les deux catégories partagent la même «inutilité»; inverse parce que, loin d'être anthropisés comme les animaux de compagnie, la faune sauvage est réputée (à tort ou à raison) indemne de toute action humaine.

DES ANIMAUX RÉDEMPTEURS

Toutes les sociétés pratiquent, sous des formes et à des degrés divers, ce traitement différencié des animaux. L'exemple des sociétés de chasseurs-collecteurs (Amérindiens, Inuits, peuples sibériens, Pygmées, etc.) est particulièrement éclairant. Ces sociétés vivent dans la crainte que les gibiers se liguent contre les chasseurs pour les attaquer ou leur échapper, réduisant ainsi les humains à la famine. Pour conjurer ce danger, les chasseurs s'appliquent à ne pas froisser la susceptibilité des animaux, à adoucir leur mort, à s'excuser quand ils les tue ou à leur dissimuler qui les tue, en une sorte de «comédie de l'innocence» (Dalla Bernardina, 1991, p. 36). En outre, les chasseurs rapportent au village ou au campement les petits d'animaux tués et les confient aux femmes; celles-ci les élèvent avec et comme leurs propres enfants, au sein, s'il s'agit de mammifères (Milliet, 1987), ou avec des aliments prémastiqués; après quoi, ces animaux

suivent partout leurs mères adoptives. Ils sont dès lors assimilés à la société humaine et se trouvent frappés d'un interdit alimentaire : consommer leur chair serait assimilé à un acte d'anthropophagie. Cet apprivoisement spécifiquement féminin représente une contrepartie, un rachat des méfaits dont les hommes se rendent coupables envers les animaux en les chassant (cf. Descola, 1986, p. 248-290, 400; Erikson, 1987; Testart, 1987; Digard, 1999, p. 150-156).

L'unité de l'espèce humaine autorise à penser que le statut privilégié que nous, Occidentaux modernes, accordons, de façon tellement ostentatoire, à nos animaux de compagnie représente elle aussi une antidote à la culpabilité que provoque en nous le traitement que nous infligeons aux animaux de rente. Autrement dit : nous ne nous sentons autorisés à tuer et à manger des boeufs ou des porcs que dans l'exacte mesure où nous nous interdisons de manger du chien ou du chat et où nous nous faisons un devoir de traiter ostensiblement ceux-ci presque aussi bien — quand ce n'est pas mieux, parfois... — que nos propres enfants (Digard, 1999, p. 153-156).

DES ÉVOLUTIONS DANS LE TEMPS CONGRUENTES

L'actuelle hiérarchisation des animaux n'a fait que reprendre, en l'accroissant, celle qui avait cours dans la société rurale française avant le tournant des années 1950. On y distinguait, d'une part, les animaux à identité individuelle, autorisés à pénétrer dans l'habitation humaine (chien, chat) ou logés individuellement, à proximité immédiate de celle-ci (cheval, cochon), et, d'autre part, les animaux à identité collective (bétail, volaille), maintenus dans des bâtiments communs (étable, bergerie, poulailler) (Digard, 1999, p. 44-46).

Comme si cette hiérarchisation ne suffisait pas, manquait de visibilité, on n'a eu de cesse, au moins

depuis le XIX^e siècle, de mastodontiser les plus gros (bovins dépassant la tonne) et de miniaturiser et d'infantiliser les plus petits, les animaux familiers (chiens nains, lapins nains, porcs nains, poneys nains), pour les rendre plus émouvants, plus attachants (Morris, 1987, p. 139).

Après 1960, l'écart s'est encore creusé. D'un côté, la pression du productivisme sur les animaux de rente n'a cessé de s'accroître, dans une indifférence quasi générale. De l'autre, le phénomène animal de compagnie s'est amplifié, le nombre de ces animaux passant en France de 26 millions en 1988, à 45 millions en 1999.

A chaque dégradation *visible* du statut des animaux de rente, on note en outre une recrudescence des manifestations du phénomène animal de compagnie. C'est ainsi que le tournant des années 1990 et 2000 aura été marqué, d'un côté, par des abatages massifs de troupeaux suspects de contamination par l'ESB ou la fièvre aphteuse, et par le spectacle télévisé de gigantesques bûchers de bovins et d'ovins; de l'autre, par le lancement à grand renfort de publicité du parfum pour chiens *Ô my dog!* par un colloque sur le « chien-citoyen » au Sénat le 29 janvier 2001, par le défilé de mode canine par la « styliste » Marie Poirier au Musée de la Chasse à Paris le 7 février 2001, par des parodies de « recherches » sur les zoothérapies tendant à démontrer que « l'animal peut se substituer aux bienfaits des relations humaines », par la montée en puissance des NAC (« nouveaux animaux de compagnie »), etc.

Guy Debord avait-il vu juste? La société occidentale est-elle une *Société du spectacle* (Debord, 1967)? Toujours est-il que, loin d'être contradictoires, élevage intensif, jusqu'à la mort, de certains animaux, et sensibilité surprotectrice à l'égard d'autres animaux, sont bien les deux faces inséparables d'une même réalité. L'une et l'autre tendance ont chacune leurs acteurs,

leurs partisans, leurs militants, entre lesquels le fossé d'incompréhension se creuse chaque jour davantage.

LE CAS EXEMPLAIRE DU CHEVAL, « ANIMAL INTERMÉDIAIRE », ET DE L'HIPPOPHAGIE

Cependant, les deux groupes « animaux de rente » et « animaux de compagnie » ne sont pas totalement imperméables. À certaines époques et dans certains contextes, il est arrivé que des espèces passent de l'un à l'autre. Tel fut, on l'a vu, le cas du chat, ancien prédateur du rat noir, devenu animal de compagnie au XVIII^e siècle. De nos jours, sous nos yeux, un autre animal s'est engagé sur la même voie : le cheval. Vers 1950, date de la motorisation définitive de l'agriculture et des transports civils et militaires, le cheval a en effet quitté la sphère de l'utilitaire pour entrer dans celle des loisirs. La popularisation et la féminisation des sports équestres ont entraîné simultanément une élévation du statut culturel de cheval, qui tend désormais vers celui de l'animal de compagnie (Digard, 2004, p. 181-200; Tourre-Malen, 2006). Cette modification des sensibilités à l'égard du cheval n'est pas sans incidences sur ses utilisations, en particulier pour la boucherie.

Née en France au milieu du XX^e siècle, après une intense campagne de promotion orchestrée par le naturaliste Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (1805-1861), professeur au Muséum, et par le vétérinaire militaire Emile Decroix (1821-1901), l'un des fondateurs de la SPA, la consommation humaine de viande de cheval fut autorisée en France par l'ordonnance du 9 juin 1866 mais ne réussit à s'imposer, au moins dans certaines couches sociales, qu'au début du XX^e siècle (Digard, 2004, p. 177-178).

Le premier aspect qui mérite d'être souligné est celui des motivations de cette campagne en faveur de l'hip-

pophagie. Ces motivations furent diverses et se succédèrent dans le temps. Ce furent d'abord celles d'un savant humaniste du XIX^e siècle, dont le principal souci, scientifique aussi bien que social, était d'exploiter les ressources de la nature au mieux des intérêts humains. Le raisonnement de Geoffroy-Saint-Hilaire était simple : la population augmentait et il convenait d'améliorer son niveau de vie et sa santé ; la viande de cheval n'était pas consommée mais pouvait l'être ; il fallait donc convaincre les hommes de manger du cheval. Cependant, des interrogations sanitaires subsistaient, de sorte que Geoffroy-Saint-Hilaire ne vit pas le couronnement de ses efforts. Tout en s'associant aux préoccupations hygiénistes de son précurseur, Decroix était mû aussi et surtout par un souci de protection du cheval ; il était en effet fréquent à cette époque d'exploiter les chevaux jusqu'à leur dernier souffle et de les voir mourir d'épuisement en pleine rue sous les coups des charretiers (Lizet, 1982, p. 167-173). Là aussi, le calcul était simple : la perspective de la vente des chevaux pour la boucherie allait inciter leurs propriétaires à les maintenir « en état » et à les ménager dans leurs vieux jours. La campagne pour l'hippophagie fut du reste activement soutenue par la SPA. Cependant, ni l'une ni l'autre argumentation ne suffit à emporter la conviction générale. Le siège de Paris en 1870 a contribué mais n'a pas non plus suffi à installer l'hippophagie dans les mœurs des Français (Nourrisson, 1995, p. 303.). Celle-ci a en effet rencontré de vives résistances, au moins jusqu'en 1890 (Pierre, 2001).

Ces résistances — c'est le deuxième aspect à souligner — furent tout aussi diverses que les motivations de départ de la campagne. Tandis que certains cercles positivistes criaient à la régression sociale, les milieux professionnels de la boucherie, pour des raisons moins pures, accusaient la viande chevaline d'insalubrité (Nourrisson, 1995, p. 302-303). Mais l'opposition la plus vigoureuse émanait des deux extrémités de l'échelle sociale. Aux échelons inférieurs, les « classes laborieu-

ses» se montraient réticentes à renoncer à leurs habitudes de consommation pour une nourriture certes moins coûteuse mais qu'elles percevaient comme un expédient de crise; à l'inverse, «une petite bourgeoisie soucieuse d'économie y a davantage recours» (Guillaume, 1995, p. 309-310). En haut de l'échelle sociale, les aristocrates et les cavaliers militaires voyaient, quant à eux, dans l'hippophagie une sorte de trahison envers un compagnon d'armes (communication personnelle d'Éric Pierre). C'est du reste, de manière plus générale, chez les officiers de cavalerie et les vétérinaires militaires qu'est née, dans les années 1830, l'«utopie militaro-cavalière» (Rochas-Séon, 1839) du respect du cheval, et c'est en partant du cas des équidés que s'est constitué le mouvement de protection des animaux: Jacques-Philippe Delmas de Grammont, rédacteur de la première loi de protection des animaux domestiques, dite loi Grammont, votée en 1850, était lui-même officier de cavalerie (Bouchet, 1993, p. 188-189, 332-333; Brelot, 1997; Pierre, 2001).

LA CONTRADICTION CONTEMPORAINE ENTRE HIPPOPHAGIE ET STATUT DU CHEVAL

Or, par un remarquable retournement de situation, les deux raisons premières du succès de l'hippophagie jouent aujourd'hui contre elle. D'une part, la crainte de la trichinellose – crainte en réalité peu justifiée dans les conditions actuelles de contrôle sanitaire des viandes destinées à l'alimentation humaine –, d'autre part et surtout, les nouvelles sensibilités «animalitaires» (selon le mot d'Hemingway, 1938), ont concouru au recul constant, depuis un quart de siècle, de la consommation de viande de cheval.

Depuis l'instauration de l'hippophagie, la destination finale de la plupart des chevaux était la

boucherie. Au début des années 1970, dans le but de sauver les races de trait de la débâcle agricole, l'administration française des Haras a voulu aller plus loin dans cette voie et a mené une campagne active mais controversée pour mettre sur pied une «filière» Viande chevaline à part entière et tenter une reconversion de ces races en races à viande. Un élevage chevalin orienté vers la boucherie existait déjà peu ou prou dans les pays comme la Belgique, la Hollande, la Suisse romande ou le nord de l'Italie, où l'hippophagie s'était bien installée dans les mœurs alimentaires; d'autres, au contraire, comme la Grande-Bretagne, les pays scandinaves, l'Allemagne ou la Suisse allemande avaient continué à s'abstenir de consommer du cheval. Un siècle et demi après les campagnes hippophagiques du milieu du XIX^e siècle, et face à la montée de nouvelles sensibilités populaires défavorables à l'hippophagie, la boucherie chevaline montre aujourd'hui d'évidents signes d'une crise durable, peut-être irréversible et qui pourrait bien lui être fatale. C'est ainsi qu'en France, malgré une active politique de soutien, la consommation de viande de cheval a chuté de façon continue de 90 000 tonnes en 1970 à 60 000 tonnes en 1990 puis à 30 000 tonnes en 2000, entraînant un effondrement de la production de 45 000 tonnes en 1970 à 11 000 tonnes en 1990 et à 13 000 tonnes en 2000 (regain dû essentiellement à la crise de la «vache folle»), le déficit étant comblé par des importations de chevaux vivants en provenance de Pologne et sous forme de carcasses en provenance d'Argentine et des Etats-Unis principalement. De ce fait, la viande de cheval souffre d'un handicap supplémentaire: elle est devenue une viande chère. Stagnant depuis 2000 à 2 % de la consommation carnée des Français, l'hippophagie pourrait donc bien se réduire à un court intermède – un siècle et demi –, dont les races de trait, aujourd'hui sans autre usage d'importance, risquent de sortir encore un peu plus fragilisées.

CONCLUSION

Mieux que tout autre, l'exemple du cheval montre bien sûr que l'on ne mange pas indifféremment de n'importe quels animaux, mais surtout que le choix des animaux que l'on mange peut varier dans le temps, en fonction de divers facteurs, notamment sociaux et culturels. Parmi ceux-ci, la distance, socialement construite, qui sépare les humains de certains animaux apparaît déterminante. Pour pouvoir manger des animaux, nous devons mettre de la distance entre eux et nous. À l'inverse, les animaux que nous admettons dans notre environnement social proche, ne sauraient être tués ni mangés. Les protectionnistes radicaux savent donc parfaitement ce qu'ils font quand ils tentent de réduire, de dissimuler, de banaliser, voire même de condamner comme «spécistes», les différences entre les humains, en qui ils ne voient que des animaux parmi d'autres –des «*human animals*», appellation qu'ils préfèrent à celle de «*humans*», jugée par eux trop «anthropocentrique» (Beard & Cerf, 1994, p. 29)– et les animaux, promus «*nonhuman beings*» (ibid., p. 71).

La consommation de viande représente donc bien l'un des critères distinctifs de deux conceptions du monde opposées, notamment par la place qu'elles reconnaissent à l'homme, place banale ou subalterne, ou, au contraire, place éminente, fruit, non de quelque «création» ou autre «*intelligent design*», mais de l'évolution naturelle des espèces.

BIBLIOGRAPHIE

Beard, H., ; Cerf, C., 1994 *The official politically correct dictionary and handbook*, Londres, Harper Collins Publishers.

Bouchet, G., 1993 *Le cheval à Paris de 1850 à 1914*, Genève-Paris, Droz («Mémoires et documents de l'École des Chartes»).

Brelot, C.-I., 1997 «Noblesse et animal domestique au XIX^e siècle», *Cahiers d'Histoire*, t. 42, n° 3-4, p. 639-653.

Dalla Bernardina, S., 1991 «Une personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut», *L'Homme*, n° 120, p. 33-50.

Dalla Bernardina, S., 2006 *L'éloquence des bêtes. Quand l'homme parle des animaux*, Paris, Métailié.

Debord, G., 1967 *La Société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel.

Descola, P., 1986 *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'économie des Achuar*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Digard, J., 1990 *L'Homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard («Le Temps des Sciences»).

Digard, J., [1999] *Les Français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*, Paris, Hachette Littératures («Pluriel»), 2005.

Digard, J., 2004 *Une Histoire du cheval. Art, techniques, société*, Arles, Actes Sud.

Elias, N., 1973 *La Civilisation des mœurs* (1939), Paris, Calmann-Lévy.

Erikson, P., 1987 «De l'approvisionnement à l'approvisionnement: chasse, alliance et familiarisation en Amazonie amérindienne», *Techniques et Culture*, n° 9, p. 105-140.

Guillaume, P., 1995 «Succès et déboires de l'hippophagie à la Belle Époque», in: Festival d'histoire de la ville de Montbrison, *De Pégase à Jappeloup, cheval et société*, Montbrison, Ville de Montbrison, p. 309-320.

Hemingway, E., 1938 *Mort dans l'après-midi*, Paris, Gallimard.

Lizet, B., [1982] *Le cheval dans la vie quotidienne. Techniques et représentations du cheval de travail dans l'Europe industrielle*, Paris, Jean-Michel Place, 1996.

Milliet, J., 1987 «Un allaitement insolite», in: J. Hainard et R. Kaehr (eds.), *Des animaux et des hommes*, Neuchâtel, Musée d'Ethnographie, p. 87-118.

Morris, D., 1987 *Le chien révélé*, Paris, Calmann-Lévy.

Nourrisson, D., 1995, «Comment les Français se sont-ils mis à manger du cheval?», in: Festival d'histoire de la ville de Montbrison, *De Pégase à Jappeloup, cheval et société*, Montbrison, Ville de Montbrison, p. 297-308.

Pierre, E., 2001 «Aux origines des mouvements de protection animale en France au XIX^e siècle: le cheval», in: *Cheval et différence*, Parthenay, Fédération Handi Cheval, p. 28-33.

Rochas-Seon, J.-B., 1839 *Histoire d'un cheval de troupe*, Paris, L. Bouchard-Huzard.

Testart, A., 1987 «Deux modèles du rapport entre les hommes et l'animal dans les systèmes de représentations», *Études Rurales*, n° 107-108, p. 171-193.

Tourre-Malen, C., 2006 *Femmes à cheval. La féminisation des sports et des loisirs équestres: une avancée?* Paris, Belin.

Vialles, N., 1988 «La viande ou la bête», *Terrain*, n° 10, p. 86-96.